

ANNEXE 4

Appel à projets 2021/2022 « I trufei scularii di u sviluppu à longu andà » « Les trophées scolaires du développement durable »

Recommandations relatives au diaporama ou courte vidéo (2 à 5mn)

Informations concernant le contenu du diaporama ou vidéo :

Les candidats sont libres de présenter leur diaporama ou vidéo sous la forme de leur choix. Toutefois, la production devra comporter les informations suivantes :

- Nom de l'établissement et du (des) responsable(s) du projet ;
- Catégorie à laquelle appartient le candidat sélectionné ;
- Classe(s) (indiquer s'il s'agit d'une classe bilingue ou non) et nombre d'élèves ;
- Titre du projet et problématique(s) traitée(s) ;
- Objectifs visés et résultats obtenus ;
- Organisation et actions menées lors de la réalisation du projet ;
- Partenaire(s) associé(s) dans la réalisation du projet.

Recommandations techniques relatives à la production et à la remise du diaporama ou de la vidéo

Pour des raisons de compatibilité, le diaporama devra être réalisé sous Windows. Les logiciels ou formats de présentation et les types de fichiers acceptés pour concourir sont les suivants : Microsoft Powerpoint (.ppt, .pptx) ou OpenDocument présentation (.odp). La vidéo sera filmée avec un format compatible sur window média au format MP4 ou enregistrée sur une plateforme de chargement vidéo avec l'envoi du lien aux organisateurs retenus.

Du fait du nombre conséquent de productions à examiner, le diaporama ne devra pas comporter plus de 10 à 15 diapositives. La diffusion de la vidéo sera de 2 à 5 mn maximum

La réalisation et l'intégration de vidéos de courte durée (n'excédant pas plus de 3 minutes) sont possibles, mais l'image fixe doit rester prédominante.